ISSN : 0244 - 0229

منبر العامل
التونسي الجزائري المغربي
O TRABALHADOR
unidad
lavoro
işçinin gücü
YU RADNIK

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T. pour les travailleurs immigrés

DÉCEMBRE 1983 - N° 119

Prix : 2 F.







ILS DISENT NON AU RACISME









RACISME

Déclaration du bureau confédéral de la C.G.T.

Depuis toujours, la C.G.T. s'est battue contre le racisme et ses manifestations. La confiance et l'audience que lui accordent les travailleurs et les populations immigrées sont significatives à cet égard. Elles se manifestent particulièrement dans les élections professionelles et se sont exprimées, plus récemment, dans le vote pour les administrateurs de la Sécurité Sociale.

Dans les périodes récentes, les activités racistes de tout ordre se sont développées par des actes de violence que la C.G.T. a dénoncés, avec vigueur, auprès de l'opinion et des pouvoirs publics. Ces actes, qui ont parfois entraîné la mort de ressortissants étrangers, ont été condamnés par la direction confédérale et les organisations de la C.G.T.

Elle a, par ailleurs, rencontré différentes associations d'immigrés, ou organisations attachées à ces questions, pour décider d'actions convergentes contre cette relance du racisme et de la xénophobie suscitée, entretenue et organisée par la droite et le patronat.

Elle entend, pour sa part, ne pas en rester là pour vaincre ce fléau qui empoisonne et qui tue.

Aussi, la C.G.T. apprécie positivement toutes les initiatives qui peuvent être prises pour la défense de l'égalité des droits et contre les manifestations racistes d'où qu'elles viennent.

Ainsi, la marche des jeunes de la cité des Minguettes retient toute son attention. Elle soutient cette initiative et appelle ses organisations à assurer son succès, à participer aux débats ou rencontres organisés au cours de son itinéraire.

Les militants de la C.G.T. apporteront à cette occasion les opinions, idées et propositions de la C.G.T. sur l'ensemble des questions de l'immigration et notamment sur celles de la 2e génération.

Montreuil, le 16 novembre 1983.

Déclaration de Joannès GALLAND, secrétaire de la C.G.T.

La C.G.T. s'est toujours opposée au développement des campagnes haineuses contre les immigrés, campagnes sur lesquelles la droite et l'extrême-droite portent une grande part de responsabilité.

La C.G.T. a su apporter à ces travailleurs et à leurs familles sa totale solidarité et a agi pour stopper les actes odieux dont ils ont été les victimes.

Une fois encore, la montée du racisme s'est traduite par la mort d'un jeune algérien de 26 ans, sauvagement agressé dans un train et défenestré, par une bastonnade infligée à quatre jeunes maghrébins à la sortie d'un bal près de Strasbourg.

La C.G.T. tient à assurer les familles touchées par ces drames de sa solidarité active et de sa totale compréhension.

Elle condamne avec fermeté ces nouveaux actes odieux et appelle toutes ses organisations à réagir vigoureusement, dans les formes et avec les initiatives qu'elles jugeront appropriées.

Le bureau confédéral s'engage à prendre les dispositions pour accentuer la lutte contre le racisme, contre le développement de la haine et de la violence à l'encontre des immigrés afin de permettre le rapprochement fraternel entre tous les travailleurs de France et leurs familles, comme le président CHADLI en rappelait récemment la nécessité.

Montreuil, le 16 novembre 1983.

Communiqué de la fédération C.G.T. de la construction

La fédération de la construction C.G.T. exprime son extrême indignation quant au crime barbare commis contre un jeune algérien de 26 ans, Habib Ghemsi, dans le train Bordeaux-Vintimille.

Elle considère que cet assassinat odieux et abominable, qui s'ajoute à une liste déjà trop longue de morts pour cause de racisme, n'est que le résultat de la campagne de haine menée par la droite et l'extrême-droite à l'encontre des travailleurs immigrés.

Elle dénonce le climat délibérément raciste entretenu, à des fins politiques, par Le Pen, Chirac et consorts, qui déshonore notre pays.

Face à cette situation, la fédération de la Construction C.G.T. réaffirme sa volonté de lutter avec la plus grande fermeté contre le racisme sous toutes ses formes, afin que cessent tous ces crimes et autres violences à l'encontre des populations immigrées en France.

Elle appelle tous ses syndicats à réagir vivement contre ces campagnes calomnieuses qui conduisent à de tels actes, en mettant en garde tous les travailleurs, sur les chantiers comme dans les localités, du danger que représente la montée grandissante du fascisme.

Elle exige que les auteurs de ce crime inqualifiable soient jugés et condamnés en fonction de sa monstruosité.

17 novembre 1983.

Campagne nationale contre le racisme

Du 1er janvier au 21 mars, une campagne nationale contre le racisme sera organisée par la C.G.T.

La C.G.T. depuis sa naissance a été du côté des plus « exploités » dans la classe ouvrière ; un prochain numéro du « PEUPLE » rappelle à partir de faits précis comment la C.G.T. tout au long de son histoire était présente.

En 1930 déjà, la C.G.T. déclarait que le refoulement des immigrés « ne saurait ni résoudre, ni même améliorer la crise actuelle du chômage. » En 1966, la C.G.T. combattait la politique patronale et de son gouvernement qui encourageait l'immigration clandestine, le ministre du travail de l'époque, sans honte, reconnaissait l'utilité de l'immigration clandestine : « l'immigration clandestine n'est pas inutile, car si l'on s'en tenait à l'application stricte des réglements et accords internationaux, nous manquerions peut-être de main-d'œuvre ». « La présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de gens très mobiles, acceptant de changer d'entreprise, de région... le cas échéant de devenir des chômeurs indemnisés. »

Tout au long de son histoire, la C.G.T. combat l'injustice et l'exploitation. Les luttes relatées dans cette TRIBUNE soulignent combien ce sujet est d'actualités. Si nous n'y veillons pas, ce sera encore les travailleurs qui supporteront les frais de la crise et parmi eux, les plus vulnérables, c'est-à-dire les immigrés.

La droite ne s'y trompe pas lorsqu'elle cible sur l'immigré, coupable de tous les maux.

L'encouragement à la violence est à peine voilé, l'immigré devient pour la droite synonyme d'insécurité, de délinquance, de perte d'emploi, de retard scolaire, de source d'inflation, de budgétivore des bureaux d'Aide Sociale et de la Sécurité Sociale. Bref, si ça ne tourne pas rond dans notre société le coupable, le voilà, il est tout désigné, c'est l'immigré.

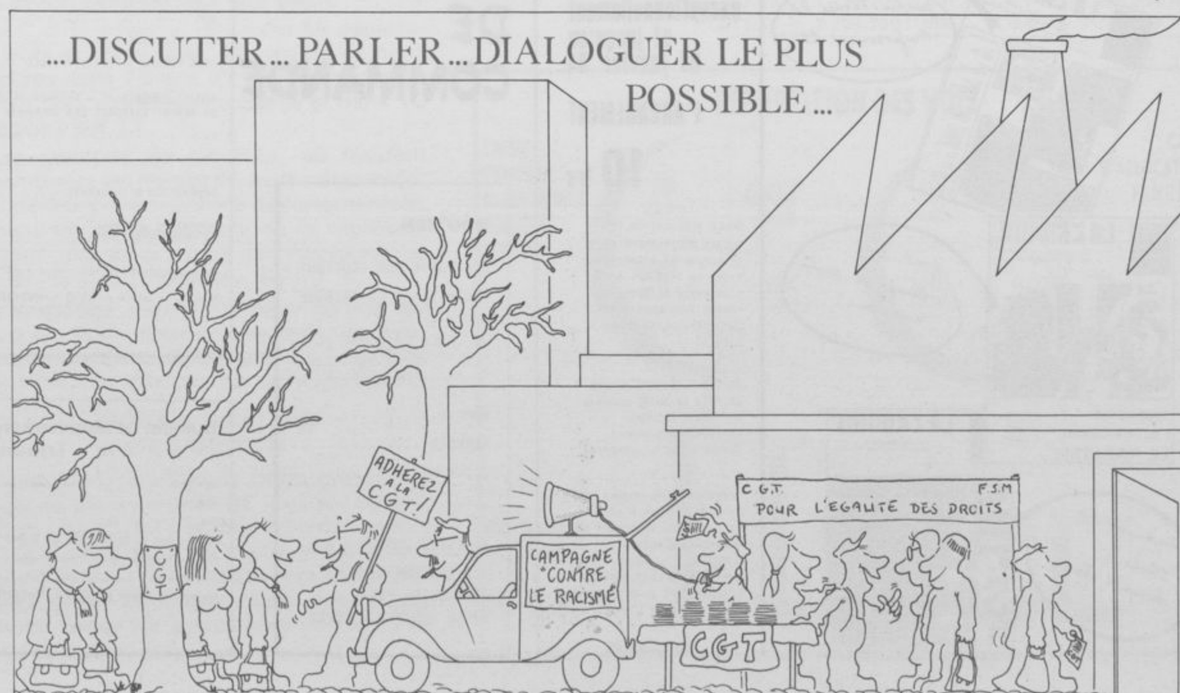
Fait-il grève pour obtenir un salaire décent (comme chez REMETAL, certains touchent 3.800 F), pour obtenir plus de respect et de dignité, pour produire et travailler autrement, il est aussitôt accusé par les médias d'être un troubleur de fête, un casseur de l'économie française, un « aliéné manipulé» par la C.G.T. et par le P.C.F.

Il est temps de rétablir la vérité, de souligner les valeurs d'une classe ouvrière unie luttant pour un autre ordre économique.

« LE PEUPLE », sus-cité, rappellera les dernières prises de positions du bureau confédéral concernant tous les événements récents, marqués par le racisme, mais ça ne suffit pas, tout le monde doit s'y mettre, avec la C.G.T., pour réagir.

C'est le sens de la campagne nationale C.G.T. contre le racisme.

Jean BÉLANGER.



LOGEMENT

DES MOYENS POUR AGIR

Où en sommes-nous aujourd'hui en ce qui concerne les logements des travailleurs immigrés. Il nous a semblé utile de faire le point, d'autant que le problème de la concentration des travailleurs immigrés dans les cités, a servi de programme aux partis de droite et d'extrême-droite lors de la campagne des municipales en mars 1983, et que les élections partielles de Dreux et d'Aulnay-s-Bois ont été l'occasion de relancer une campagne raciste d'une violence rarement égalée. Pourtant lorsqu'elle était au pouvoir la droite s'est employée à concentrer essentiellement dans les municipalités ouvrières les familles les plus défavorisées, et donc par voie de conséquences les travailleurs immigrés. Dès son arrivée au pouvoir, en 81, le gouvernement actuel s'est penché sur le problème et engage un certain nombre de réflexions pour une meilleure connaissance du terrain. Dans le même temps, il mettait en chantier des actions positives pour s'attaquer à ce problème. C'est ainsi qu'une table ronde sur le problème des foyers s'est tenu le premier semestre 82, que la commission pour le développement social des quartiers (ex-commission Dubedout) a vu le jour, que des solutions ont été trouvées pour résorber en partie les cités de transit, dans la région Ile-de-France.

Certes, le bilan peut être considéré comme positif, cependant il n'en reste pas moins que des insuffisances demeurent. Bien loin de nous l'idée qu'en 30 mois, il soit possible de remédier à des décennies, d'une politique désastreuse en matière de logement. Cependant, la relance du secteur de la construction, la prise en compte des besoins quantitatifs et qualitatifs en matière de logement n'est pas à la hauteur de ce que nous attendions. Des lenteurs, des hésitations pour régler certains problèmes sont apparues. Ainsi, en ce qui concerne les foyers, des mesures positives comme le réglement des arriérés, sont devenues pratiquement négatives, en raison du manque de mesures d'accompagnement pour régler le contentieux des travaux, et pour une solution simple et conforme aux souhaits des résidents en ce qui concerne l'aide au logement. Au contraire, l'accélération du conventionnement, issu de la loi de 1977 (loi Barre) à laquelle nous avons réaffirmé notre opposition dès l'avènement de la gauche, est utilisé par les gestionnaires comme moyen pour augmenter les redevances. C'est une mauvaise mesure qui accroît avec juste raison le mécontentement des travailleurs immigrés résidant en foyers.

Cela veut dire que nous ne disposons pas de moyens d'action. Certes non, mais il faut nous saisir avec hardiesse des moyens existants à travers les différentes initiatives mises en route par le gouvernement, tels les contrats d'agglomération, la commission pour le développement social des quartiers, la conclusion de la table ronde sur les foyers et le projet de loi reconnaissant le statut de locataire aux résidents de foyers.

Prendre en compte toutes ces revendications issues du cadre de vie et du logement, partout dans la cité et à l'entreprise. Agir tel est le mot d'ordre aujourd'hui. La C.G.T. se doit d'être présente sur le terrain et y être active. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à faire s'exprimer les travailleurs dans les entreprises, les quartiers, sur leurs besoins et à les prendre en compte.

Jacques BOURDON.

MEILLEURE ANNÉE 1984

Le 1er janvier 1984, des millions de travailleurs français et immigrés fêteront le premier jour de l'an. D'autres immigrés, de par leurs coutumes, ne sont pas concernés par cette fête. Mais tous vont démarrer une nouvelle année avec leurs difficultés, leurs joies, leurs inquiétudes, voire leurs déceptions.

1983 a été marquée, notamment par d'importantes luttes, des succès, mais aussi par de violentes campagnes racistes, des crimes horribles, une situation difficile en matière de pouvoir d'achat et d'emploi.

Avec la C.G.T., les travailleurs immigrés au coude au coude, avec tous les travailleurs feront de 1984, une meilleure année pour le progrès social, les libertés, contre le racisme, pour la paix et pour un vrai changement dans le respect de l'identité culturelle de tous.

Bons succès.

Mario APOSTOLO.

CAMPAGNE D'ABONNEMENTS



novembre 82 "Elections Prud'hommales"



Janvier - Février 83 "Renforcement CGT"





Avril 83 "Campagne contre le racisme"



Septembre 83 "Elections Sécurité Sociale"

ABONNEZ VOUS A

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T. pour les travailleurs immigrés

exceptionnellement et jusqu'au 31 janvier 84

L'ABONNEMENT

10 frs

SEULE PUBLICATION SYNDICALE MULTILANGUE EN DIRECTION DE L'IMMIGRATION, LA TRIBUNE, COMME L'ENSEMBLE DE NOTRE PRESSE SYNDICALE CONNAIT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES LE PRIX DE NOTRE JOURNAL EST RESTÉ LE MÊME.
EN 1984, NOUS SERONS CONTRAINT DE L'AUGMENTER.

CEPENDANT VOUS POUVEZ CONTRIBUER À ÉLARGIR SA DIFFUSION EN RÉALISANT DE NOMBREUX ABONNEMENTS, JUSQU'AU 31 JANVIER 1984 UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE: L'ABONNEMENT AU PRIX ACTUEL DE 10 FRS POUR L'ANNÉE.

LA RÉDACTION



LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T. pour les travailleurs immigrés

BON DE COMMANDE

SOUTIEN

J'APPORTE MON SOUTIEN FINANCIER À LA TRIBUNE.

JE VERSE LA SOMME DE :

.... FRS

NOM.......................

ADRESSE ....

....

....

ADRESSEZ VOS DONS À :

MOI INFORMATION CGT
263 RUE DE PARIS
93516 MONTREUIL CEDEX

DIFFUSION

ADRESSE OÙ DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS LES JOURNAUX.
(écrire en lettres capitales)

NOM ....

N° ...... RUE ....

CODE POSTAL .... VILLE ....

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE OU DU FOYER OÙ SERONT DIFFUSÉS LES JOURNAUX :

....

....

FÉDÉRATION D'INDUSTRIE : ....

NOMBRE DE JOURNAUX : ....
(commandés par mois)

Facturation tous les trois numéros.

Retourner ce bulletin à : M.O.I.-INFORMATION cgt
263, rue de Paris 93516 MONTREUIL
Cedex

Bulletin d'abonnement individuel à la « Tribune »

Nom .... Prénom

Adresse

Ville .... Code postal

désire recevoir un abonnement à la « Tribune ».

Ci-joint le règlement de 10 F correspondant à l'abonnement

Retourner ce bulletin à : M.O.I.-INFORMATION cgt
263, rue de Paris 93516 MONTREUIL
Cedex

Pour avoir les documents nécessaires et les renseignements, adressez-vous à :

MOI INFORMATION C.G.T.
263, rue de Paris
93516 MONTREUIL
Cedex

Tél. 851.81.35



LA MARCHE POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME

Avant d'être ce grand moment vécu à Paris, le 3 décembre, la marche commença dans l'hésitation, tout n'était peut-être pas clair dans la tête des organisateurs quittant Marseille le 15 octobre : devaient-ils étendre la marche aux organisations politiques et syndicales ? Lesquelles ? N'était-ce pas une marche comme en organisait Martin Luther King ? Permettant une large participation ? Fallait-il pour autant accueillir ceux qui soutiennent la politique de droite et les mettre sur le même plan que la gauche ?

Une chose certaine guidait ces jeunes, leur détermination **« pour briser le cercle de la violence, pour dénoncer les crimes et les agressions racistes ».**

La CGT, le 16 novembre, par la voix du Bureau confédéral, soutient les marcheurs en se félicitant de cette initiative, comme toutes celles qui combattent le racisme : « les militants de la CGT apporteront à cette occasion les opinions, idées et propositions de la CGT sur l'ensemble des questions de l'immigration et notamment sur celles de la 2e génération ».

La CGT fut présente tout au long du parcours : Corbeil, Lille, Strasbourg, Mulhouse, Colombes, St-Denis, La Courneuve... et notamment à Paris lors du défilé final où l'on pouvait remarquer les *Talbot* et les *Renault*. La décision du Bureau confédéral de lancer une campagne antiraciste pourra permettre de prolonger la réflexion. Cette marche reste un excellent témoignage sur la lutte qu'il nous faut continuer de mener.

FORMATION

IL FAUT CONCRÉTISER DÈS MAINTENANT

A la fin de la marche pour l'égalité et contre le racisme, un des jeunes qui en était à l'initiative disait : « Maintenant, nous devons faire grandir ce que nous avons planté, faire grandir la plante égalité ».

La « plante égalité » doit grandir partout : cela demande tout notre soin et notre savoir-faire. Nous devons apprendre à mieux voir et à mieux combattre tout ce qui va contre son développement.

de quelle égalité parlerait-on si l'on acceptait comme une fatalité que la plupart d'entre nous soient privés de l'instruction qui nous est nécessaire pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, pour nous comprendre les uns les autres, pour bien connaître notre identité et la faire connaître aux autres.

De quelle égalité pourrait-il s'agir si nous acceptions au travail d'être condamnés à obéir sans comprendre parce que, comme c'est le cas aujourd'hui pour la grande majorité des travailleurs, nous n'aurions pas pu acquérir la maîtrise des données technologiques et économiques qui nous permettrons d'avoir notre mot à dire dans les décisions qui concernent notre travail.

Les capitalistes veulent des travailleurs qui « laissent leurs cerveaux au vestiaire ». Si nous parlions d'égalité en acceptant cette loi, nous serions dans la position d'esclaves qui parleraient de liberté en oubliant de s'attaquer à leurs chaînes.

La bataille pour l'instruction et la formation est aujourd'hui le moteur de cette marche vers l'égalité. Elle concerne l'ensemble des travailleurs, mais en premier lieu les travailleurs immigrés. Ils doivent se trouver dans la colonne de tête de ce mouvement. Ils ne pourront avancer qu'en se libérant d'un certain nombre de fatalismes que le patronat, mais aussi la vie qu'ils ont dû mener, ont installé dans leurs têtes et d'autre part, ce n'est qu'en avançant qu'on fait reculer ce fatalisme.

DE QUEL FATALISME S'AGIT-IL ?

Il y en a plusieurs.

A L'ÉCOLE : on sait que si les enfants de travailleurs déqualifiés ont du mal à réussir à l'école, c'est d'abord parce qu'ils ont accepté l'idée que leur avenir ne sera pas plus heureux que celui de leurs parents : ils se voient à travers leurs parents et « ne se voient pas » en train de bénéficier des plaisirs, de la qualité de vie et des pouvoirs que donnent l'instruction.

On ne peut dépasser ces blocages que par une révolte raisonnée contre cette image de son avenir, contre l'injustice qui est subie par ses parents. Ce « déblocage » de ses capacités sera grandement facilité lorsque les parents eux-mêmes sont en lutte contre l'injustice qu'ils subissent.

CHEZ LES ADULTES : on entend souvent dire : « passé la quarantaine, il est presque impossible d'apprendre à lire ».

C'est là aussi une idée fataliste. La seule chose qui peut rendre l'apprentissage de la lecture impossible, c'est l'idée que cet apprentissage n'est pas possible, quel que soit l'âge que l'on ait. Qu'on ait 6 ans, 40 ou 70 ans, lorsque le regard qu'on porte sur soi-même et sur le rôle qu'on veut jouer nous rend l'analphabétisme insupportable, on est mûr pour apprendre à lire.

Cette transformation du regard qu'on porte sur soi, sur les autres et sur l'avenir caractérise les périodes de transformation révolutionnaires. C'est une de ces transformation qui est à l'ordre du jour. Se lancer dans cette marche vers l'instruction, c'est refuser d'accepter et de laisser accepter par les jeunes un avenir désespérant.

Aujourd'hui la lucidité exige que les travailleurs, les immigrés en tête, se lancent vers la conquête des maîtrises culturelles, techniques et économiques dont ils ont besoin pour **changer les choses,** et cela sans attendre que l'ensemble des moyens nécessaires soient obtenus : la lutte pour les moyens elle-même en sera renforcée.

Nous préparons pour une prochaine *TRIBUNE* un « dossier formation » qui a pour but de donner les indications pratiques sur la façon dont ce travail peut être mené. Cela concerne les jeunes comme les adultes, y compris ceux qui se croient trop vieux, les hommes comme les femmes. La bataille pour la réussite des jeunes à l'école a besoin que celle que mènent les adultes pour la formation marque des points. On peut aussi dire que la réciproque est vraie : les adultes auront besoin de l'aide des jeunes.

Dans l'immédiat, il faut préparer une grande diffusion de ce dossier de *LA TRIBUNE* : il sera un outil de travail. Ce dossier sera élaboré en partant à la fois d'expériences de camarades qui, par exemple chez *Renault,* se sont lancés dans ce processus de formation, et aussi avec le concours de gens qui font autorité sur ces problèmes.

Jean LAULHERE

A.E.F.T.I. : Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leur famille

Le congrès de l'AEFTI s'est tenu à Macon les 5 et 6 novembre. Les confédérations CGT et CFDT étaient invitées. La CGT était représentée par son secrétaire confédéral, responsable du secteur formation professionnelle, André DELUCHAT. La CFDT s'était fait excuser.

Robert PASTUGLIA, président de l'AEFTI, a accordé une interview à la *VO* du 11 décembre, que les lecteurs de *LA TRIBUNE* connaissent sans doute. Pourtant il n'est pas inutile de rappeler deux points qui sont d'actualité au moment où l'on parle tant de « formation qualifiante » et de « droits nouveaux ».

Le but que se fixe l'AEFTI est d'amener les travailleurs du niveau où ils sont à celui de professionnels de haut niveau, comme le réclame le développement industriel de notre pays, c'est le fil conducteur de notre activité.

Le syndicat, le CE, peuvent et doivent engager des négociations avec l'employeur au sujet d'un plan de formation. C'est la possibilité, à partir de là, de faire bénéficier les immigrés des possibilités de formation indispensable.

La voix des entreprises et des localités

FOYERS - PARIS 19e

Au foyer des travailleurs de l'avenue de la Villette à Paris (19e), 300 résidents, tous travailleurs immigrés africains, font la grève des loyers pour insalubrité.

Le foyer n'est plus entretenu depuis sept mois, l'eau chaude et l'électricité ont été coupé.

•

CONSTRUCTION

Sur le chantier de LAPARAN (Ariège), 200 travailleurs, en majorité des immigrés, ont lutté pendant 3 semaines pour l'augmentation des salaires. Cette lutte s'est terminée par la satisfaction de leur revendication. 65 adhésions ont été enregistrées à la C.G.T.

Dans le Pas-de-Calais, l'entreprise Jean LEFEBVRE annonce 34 licenciements. Débrayage de l'ensemble du personnel, pétition remise à la mairie, distribution d'un tract sur la voie publique dénonçant la responsabilité de l'entreprise.

Pour le moment les licenciements sont refusés.

•

RHÔNE-ALPES

Toujours l'entreprise Jean FEFEBVRE, annonce 113 licenciements. 60 à 70 % des salariés des établissements de Lyon, Grenoble, Valence, Bourg-en-Bresse, St-Etienne, on fait une grève de 2 heures.

La direction réduit ses prétentions, l'action continue pour les faire annuler.

•

CUIRS ET PEAUX

Entreprise CHAPAL à Lagny (région parisienne). Entreprise de pelleterie.

240 travailleurs (80 % immigrés). Les conditions de travail sont très mauvaises, les travailleurs immigrés sont surexploités, le patron joue sur le racisme pour essayer de diviser les travailleurs français et immigrés de cette entreprise. 22 licenciements sont prévus par la direction.

•

TEXTILE

Une campagne de renforcement pour le mois de décembre a été décidé par la FD CGT du textile, notamment par le contact direct dans les entreprises des trois gros centres de textile : Roanne, Troyes et dans le Nord.

Un nombre très important de travailleurs immigrés sont concernés dans cette campagne, plus particulièrement dans le Nord, avec Lille, Tourcoing, Roubaix.

•

LUTTE POUR LES SALAIRES

SOTRATEX (Troyes) avec la participation des travailleurs immigrés, la lutte menée a permis d'obtenir (1,5 % de plus que ce qui était prévu pour l'année 83, qui était de 8,2 % avec la recommandation de 2,5 % en février).

La filature LE DREZEN, les travailleurs ont fait 3 semaines de grève et ont obtenu l'application d'une grille d'ancienneté et satisfaction sur les congés maladies.

Dans le NORD, l'entreprise DUHAMEL, 50 % d'immigrés. Action de grève de 2 heures menée pour les salaires. Cette grève a été menée à 80 % par les travailleurs, ils ont obtenu satisfaction et aujourd'hui ils poursuivent l'action par une diminution de la production pour obtenir le 13e mois.

R.P. Film à Bezons

Les travailleurs luttent pour le rattrapage du pouvoir d'achat, le 13e mois.

Ils font des débrayages par services depuis le 24 novembre 83 et continuent à ce jour jusqu'à l'obtention d'un accord.

•

BATAILLE POUR L'EMPLOI

Entreprise SHAVANOZ (Drôme).

La direction supprimait un poste occupé par un travailleur immigré. L'action menée a permis de garder ce poste et de supprimer le licenciement du camarade.

REMETAL (Yvelines)

Les ouvriers maliens de la fonderie REMETAL, avec l'appui de l'Union Locale C.G.T. de Rambouillet, révèle à l'opinion publique le scandale de leur exploitation : hébergement, condition de travail, salaire... Ils sont en grève depuis le 9 novembre 1983.

ÉLECTIONS A LA SÉCU ET IMMIGRÉS

La campagne électorale a été dominée par les attaques convergentes et d'une rare violence contre la C.G.T., venant d'horizons divers.

Le C.N.P.F., la Droite ont donné le ton sur un fond odieux, intolérable de racisme et de xénophobie. Dans le même temps s'affichait la « volonté » de faire de ces élections un test politique s'inscrivant dans l'objectif des formes les plus réactionnaires d'inverser le cour des choses en France.

L'objectif étant de porter un coup décisif à la C.G.T., de la déloger de la première place. C'est raté ! La C.G.T. est et reste la première centrale syndicale. C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agissait d'un soutien bien particulier, dans des formes nouvelles et un corps électoral différent des élections précédentes.

Se maintenir en tête dans ces conditions confirme l'audience de la C.G.T. en premier lieu parmi les travailleurs.

LES IMMIGRÉS ET LE VOTE C.G.T.

Pour la première fois les travailleurs immigrés étaient électeurs et éligibles pour la désignation des administrateurs des Caisses de Sécurité sociale et d'Allocations familiales.

C'est le résultat d'actions persévérantes de la C.G.T. et de ses organisations qui ont lutté pendant de longues années pour que les travailleurs immigrés, qui cotisent dans les mêmes conditions que les travailleurs français, soient partie prenante dans ces élections d'une grande importance pour tous les salariés.

Les travailleurs immigrés dans leur masse ne se sont pas trompés : ils ont voté C.G.T.

Les résultats le démontrent amplement, les travailleurs immigrés, comme leurs camarades français ont répondu comme il convenait à la volonté du patronat et de la droite de porter des coups sévères à la protection sociale.

Il est significatif que le plus grand nombre d'ouvriers, d'employés, de chômeurs aient voté C.G.T. Parmi ceux-ci les immigrés ont pesé de tout leur poids.

La C.G.T. arrive en tête dans 69 départements et 19 régions. Elle réalise de bons scores dans 25 des 27 départements où sont concentrés les immigrés et dans 10 régions sur 11.

Les résultats de localités, où résident nombreux les immigrés, sont notamment supérieurs à la moyenne départementale. Dans tel bureau de vote où ils représentaient plus de la moitié des électeurs inscrits, la C.G.T. dépasse les 70 %.

Les grands moyens d'informations qui ont tenté de dénaturer le sens des élections à la Sécurité sociale, les résultats, ont été très discrets sur cette question.

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

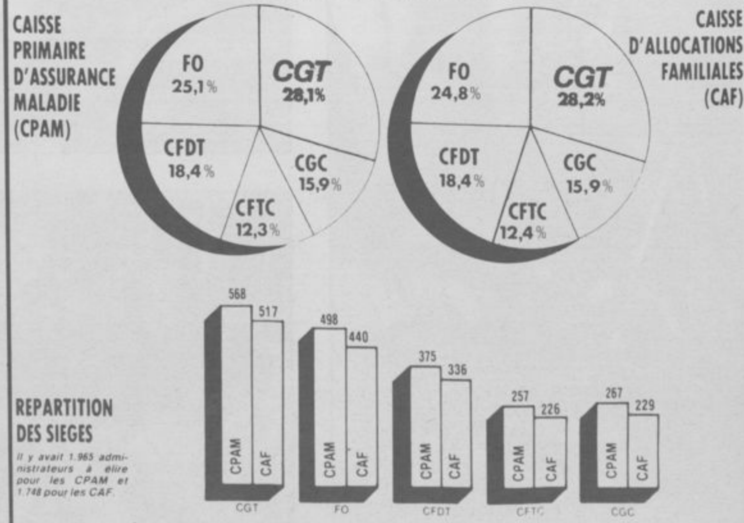
Maintenant, il s'agit de gérer la Sécurité sociale dans l'intérêt de tous les travailleurs. La C.G.T. et les administrateurs C.G.T. élus dans les conseils parmi lesquels et pour la première fois des immigrés, agira pour une réelle égalité des droits entre les travailleurs immigrés et français.

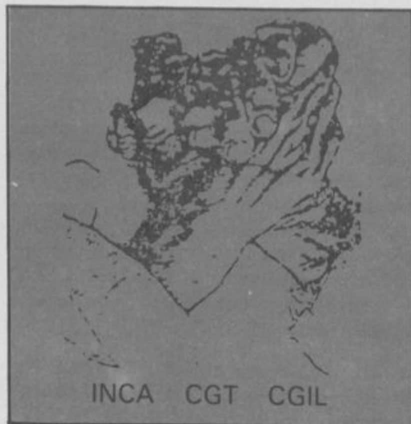
ÉLECTIONS SÉCURITÉ SOCIALE

1ere place confirmée par la C.G.T.

Résultats globaux
(France Métropolitaine)

C.P.A.M.		C.A.F.	
Inscrits	28.038.467	Inscrits	28.621.657
Votants	14.765.360 (52,6)	Votants	14.952.790 (52,2)
Exprim.	13.944.688 (49,7)	Exprim.	14.099.896 (49,2)
C.G.T.	3.926.080 (28,1)	C.G.T.	3.984.313 (28,2)
F.O.	3.509.851 (25,1)	F.O.	3.508.891 (24,8)
C.F.D.T.	2.566.931 (18,4)	C.F.D.T.	2.599.121 (18,4)
C.F.T.C	1.717.106 (12,3)	C.F.T.C.	1.758.214 (12,4)
C.G.C.	2.224.720 (15,9)	C.G.C	2.249.357 (15,9)





MONTREUIL

Pendant les travaux du CCN, les 8-10 novembre, 451 dirigeants de la CGT ont signé la carte postale de l'INCA, en solidarité avec les pensionnés immigrés italiens.

— Le 15 novembre, la Présidence de l'INCA-CENTRALE CGIL : E. PASTORINO, L. NICOSIA et L. LELLI a rencontré la CGT. La délégation de la Confédération était composée de J. GALLAND, M. APOSTOLO et S. CAPPÉ. Les deux délégations ont examiné le développement des activités de l'INCA en France, dans le cadre de l'accord CGT-CGIL-INCA s'appuyant sur les acquis, l'amélioration des prises en charge, elles ont décidé de prendre un certain nombre d'initiatives permettant de renforcer la défense sociale des migrants italiens. Une nouvelle rencontre est programmée.

— Le 16 novembre — le Bureau National et le Conseil d'Administration de l'Institut ont examiné le plan de travail et le budget pour l'année 1984. Sur la base du rapport du Président S. CAPPÉ d'importants axes de travail, de recherches et d'études ont été retenus en vue de faire disparaître les discriminations qui touchent encore les migrants italiens dans le domaine de la sécurité sociale, et aussi améliorer leur couverture sociale, défendre avec plus de ponctualité leurs droits et intérêts. Les travaux ont mis l'accent sur la nécessité pour les associations régionales de développer leur liaison avec les organisations syndicales locales et d'entreprises.

Le camarade Bruno BRACCI a été coopté au sein du Conseil, du Bureau et du Secrétariat. E. PASTORINO devait finir les conclusions des travaux du Conseil.

MARSEILLE

L. LELLI, vice-président de l'INCA CENTRALE CGIL et O. LEPIZZERA président de l'association régionale Provence - Côte d'Azur ont eu un entretien avec M. le Consul général d'Italie à Marseille, sur les diverses questions intéressant les migrants italiens de la région consulaire. A l'occasion de sa venue dans les Bouches-du-Rhône, le vice-président de l'INCA-CGIL a été également reçu par la Direction de l'UD-CGT.

PARIS

— Une association régionale INCA-CGT-CGIL a été constituée par les UD de la région Ile-de-France, ce qui porte à sept le nombre des associations régionales.

— Gina TURATTO, membre de la Direction Nationale de l'INCA-CGT-CGIL a donné le jour à un garçon prénommé LUCA EMILIANO. Nos meilleurs vœux au bébé et félicitations à la maman et au papa.



RISPETTATE GLI ANZIANI !
RISPETTATE I LORO DIRITTI
E LA LORO DIGNITA' !
PAGATE LA PENSIONE ITALIANA
AGLI EMIGRANTI !

Respectez les anciens !
Respectez leurs droits
et leur dignité !
Payez leur pension italienne !

INCA CGT CGIL
263, rue de Paris 93156 MONTREUIL Cedex

VALTORTA

L. VIANNET

ONOREVOLE PRESIDENTE
della CAMERA DEI DEPUTATI
PALAZZO MONTECITORIO
00100 ROMA
ITALIA

DOUAI

Suite à l'action engagée par le Bureau régional Nord-Pas-de-Calais l'INPS a confirmé au Procureur Général de la République Italienne, l'illégalité des prélèvements opérés par la Banco di Roma sur les pensions italiennes. L'INPS remboursera les milliers de pensionnés concernés.

LYON

F. ALLOISIO, président régional a protesté auprès du Commissaire de la République d'écarter les Italiens du Conseil d'administration du Fonds d'Action Sociale.

• **L'Institut National Confédéral de défense et d'Assistance Sociale aux travailleurs italiens** (INCA-CGT-CGIL) en étroite collaboration avec l'Union Confédéral des Retraités (UCR-CGT) organise une nouvelle campagne d'action pour la défense des droits et de la dignité des retraités italiens ou d'origine italienne immigrés en France.

• **L'UCR-CGT et L'INCA-CGT-CGIL** entendent contribuer ensemble à mettre fin au scandale dans la liquidation et le paiement des pensions vieillesse et de réversion des immigrés italiens.

Une carte postale a été éditée par l'INCA d'après le célèbre tableau de Giuseppe PELIZZA DA VOLPEDO — « Vie Nouvelle » la publie à la une de son numéro de décembre. Elle est disponible auprès des organisations de l'INCA-CGT-CGIL qui regroupent les signatures et les acheminent à la Présidence de la Chambre des Députés Italiens.



SUCCÈS DE LA SOIRÉE FRANCO-ITALIENNE EN ALSACE

La traditionnelle soirée franco-italienne organisée par l'INCA-CGT-CGIL d'Alsace a connu samedi 29 octobre 1983 un succès d'affluence extraordinaire. Plus de 1.000 personnes étaient venues soutenir l'action de l'INCA.

Un public de tous âges, avec de nombreux jeunes enthousiastes ont dansé jusqu'à l'aube dans une ambiance chaleureuse et familiale.

La fête était sous le signe de l'amitié des peuples, notamment entre la France et l'Italie, pour la paix et le désarmement.

C'est sur ce thème que le camarade Luigi NICOSIA, président de l'INCA central de Rome, s'est adressé au public de la fête et que la joie de vivre des présents devait nous inciter à se battre pour la paix.

Auparavant, une réception était donnée par la Région Alsace CGT en l'honneur du camarade Luigi NICOSIA de l'INCA-CGIL de Rome, en présence du secrétaire général KLEIN Albert, NINOREILLE Josiane, MARMORAT Jean-Claude, VALTORTA Charles, le consul d'Italie et des personnalités.

Il doit être souligné le travail spécifique de l'INCA en Alsace qui s'est concrétisé depuis mars 1983 à 86 adhésions à la CGT et 363 dossiers ouverts qui ont fait récupérer aux immigrés italiens plus de 500.000 francs.

La CGT des années 80 au quotidien, c'est en occupant tous les créneaux qu'on la construira.

Charles VALTORTA.

ALGÉRIE

DÉLÉGATION C.G.T. EN ALGÉRIE

Dans le cadre du prolongement des accords C.G.T.-U.G.T.A., signés à Alger le 31 mars 1983 par Henri KRASUCKI, secrétaire général de la C.G.T. et Tayeb BENLAKDAR, secrétaire général de l'U.G.T.A. et suite à la rencontre C.G.T.-U.G.T.A. de Genève du 6 juin 1983 à l'occasion de la Conférence Internationale du Travail, une commission de travail de la C.G.T. s'est rendue à Alger.

Elle était composée de Jean BELLANGER, Boualem BENKHELOUF, Jean LAULHERE, secrétaires du secteur Immigration de la C.G.T. et de Louis CANCEL, membre de la C.E. fédérale de la Construction.

Elle a rencontré une délégation de l'U.G.T.A. composée de Ali BENAÏSSA, responsable du département des relations extérieures et émigration, Mustapha MESSOUR, membre du bureau du secteur éducation et culture, chargé de la formation professionnelle et Kerchouche LEVNAOUAR, secrétaire général du syndicat de la formation professionnelle.

Les principaux sujets de discussion qui ont eu lieu, notamment avec des représentants du Ministère de la Formation Professionnelle ont été les suivants :

— participation active de l'U.G.T.A. à la campagne anti-raciste organisée par la C.G.T. du 1er janvier au 21 mars 1984 ;

— renforcement de la coopération U.G.T.A.-C.G.T. entre les secteurs professionnels et les unions régionales ;

— réactualisation du « mémoire relatif aux problèmes de l'immigration algérienne » (oct. 81) en vue de l'amélioration des accords franco-algériens venant à expiration le 31 décembre 83 ;

— formation professionnelle et formation retour, 289 centres professionnels ont été programmés dans le premier plan quinquénal.

Les besoins exprimés en formation restent immenses et immédiats. C'est en ce sens que les jumelages C.G.T.-U.G.T.A. prennent toute leur importance tant au niveau des régions, des professions, que des entreprises ; le rôle du syndicat comme garant d'une véritable formation est souligné.

Des garanties seront offertes aux formateurs désirant enseigner en Algérie, garanties quant aux choix de l'affectation, au logement, à la scolarisation des enfants, ils pourront être intégrés dans le corps de professeurs d'enseignement professionnel régi par le statut de la fonction publique et classé à l'échelle 12.

L'U.G.T.A. et la C.G.T. réaffirment que toute insertion ne peut se faire que dans le cadre du libre choix.

L'U.G.T.A. et la C.G.T. rappellent enfin leur effort commun, en vue de préserver les droits des travailleurs et particulièrement le droit à la formation.

Alger, le 24 novembre 1983.

29e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Pierre GENSOUS écrit à Tayeb BEN LAKDAR
(secrétaire général de l'U.G.T.A.)

Pour le 29e anniversaire du soulèvement du peuple algérien pour l'indépendance nationale, la C.G.T. souhaite plein succès aux tâches présentes de l'U.G.T.A. dans la nouvelle étape du développement économique et les réalisations sociales.

Elle se félicite des nouvelles relations établies entre la France et l'Algérie depuis mai 1981 concrétisées par le voyage du Président CHADLI en France.

Elle souhaite concrétiser toujours mieux dans les intérêts des travailleurs d'Algérie et de France, les relations C.G.T.-U.G.T.A.

Pierre GENSOUS,
secrétaire de la C.G.T.

Montreuil, le 3 novembre 1983.

TUNISIE

Délégation U.G.T.T. en France

Une délégation de l'U.G.T.T. s'est rendue en France du 24 au 28 octobre 1983, dans le cadre de la coopération entre les deux centrales syndicales U.G.T.T. et C.G.T. Elle a eu divers entretiens avec les Unions Départementales C.G.T. des Alpes Maritimes, de la Loire et l'Union Syndicale de la Construction des Alpes Maritimes.

La C.G.T. et l'U.G.T.T. ont réaffirmé leur volonté pour le renforcement des liens de coopération entre les deux organisations syndicales pour mieux défendre les justes revendications des immigrés, tant en France qu'en Tunisie.

Elles ont convenues d'intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs pour préserver et améliorer les droits acquis par les travailleurs tunisiens et en cours d'acquisition, en matière de Sécurité sociale et de main-d'œuvre. Dans ce sens elles demandent la révision et l'amélioration des accords bilatéraux, pour lesquels elles demandent à être consultées au préalable.

وفد من الاتحاد العام التونسي للشغل في فرنسا.

سعيا وراء تجسيم بروتوكول الاتفاق الموقع عليه بتاريخ 11 سبتمبر بتونس قام وفد من الاتحاد العام التونسي للشغل، يتركب من الاخوة الحبيب بن عاشور، الامين العام المساعد للاتحاد المكلف بقضايا الهجرة، وخيرالدين بوصلاح الامين العام المساعد ونور الدين الدراجي عضو اللجنة الوطنية للهجرة، بمقابلة وفد عن الجامعة العامة للشغالين بفرنسا (السي.ج.ت.) يتركب من جوانس قالون وبيار جنسوس، الكاتبان العامان للسي.ج.ت. ماريوس ابوستولو المسؤول على قطاع الهجرة وبوعلام بن خلوف عضو اللجنة التنفيذية للسي.ج.ت. ومارسيل لومت مساعد الدائرة الدولية.
وكان للوفد التونسي جملة من الاتصالات مع الاتحادات الجهوية التابعة للسي.ج.ت. بمنطقة الالب، والالزار، وكذلك الاتحاد البناء بجهة الالب البحرية. كما عقدت جملة من جلسات العمل وتمت عدة زيارات ميدانية الى المؤسسات والمساكن مع العملة التونسيين ونقابات السي.ج.ت. وخاصة ميت (السونكوترا) بمدينة نيس، سان اتيان (ابروزين) واخيرا مؤسسة رونو بيوكور في منطقة باريس.
وبعد استعراض الوضع العام للعمال المهاجرين بفرنسا وخاصة العمال التونسيين عبرت المنظمتان عن انشغالهما الكبير للموجة العنصرية المتصاعدة التي يغذيها الاعراف واليمين. كما اكدتا عزمهما على دعم روابط التعاون بينهما من أجل الدفاع عن مطالب المهاجرين سواء كان في تونس او في فرنسا. واتفقت المنظمتان على التدخل لدى حكومتهما للحفاظ وتحسين الحقوق المكتسبة للعمال التونسيين في مجال الضمان الاجتماعي واليد العاملة. وفي هذا الاتجاه طلبت المنظمتان مراجعة ادخال تحسينات على الاتفاقيات الثنائية ويطلبان بان تقع استشارتهما مسبقا. كما عبرت النقابتان عن أملهما في ان تتطور التكوين المهني حتى يستجيب للمطامح الشرعية للعملة المهاجرين وان يقع الاسراع بتكوين الشباب التونسي وادماجه في حياة بلاده.

SENEGAL

RENCONTRE CGT - UGTSF

Nous avons reçu à la CGT, M. Sally NDONGO, président de l'UGTSF (Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France).

La *TRIBUNE* rendra compte des différents contacts que la CGT peut avoir avec les associations de travailleurs africains.

L'UGTSF s'intéresse bien sûr aux travailleurs sénégalais présents en France et à leurs revendications rejoignant en cela les objectifs de la CGT quant à la défense de l'emploi, des salaires, de la qualification.

Outre l'effort effectué par l'UGTSF auprès des jeunes particulièrement en créant des actions culturelles, en enseignant le « tout couleur » dans quelques quartiers : XVIIIe arrondissement, Clichy, Etampes... Parmi les revendications spécifiques, ce qui a retenu notre attention et je pense celle des lecteurs de *LA TRIBUNE*, **un système de parrainage** a été mis en place avec le pays.

C'est ainsi que 168 villages sont aidés par leurs frères vivant en France, un contact semi-permanent a lieu entre ceux qui sont restés et définissent collectivement leurs besoins et ceux qui sont dispersés en France et que la solidarité relie. L'UGTSF centralisant et coordonnant ces efforts.

Les priorités au village sont de différents ordres : élevage, agriculture, éducation, santé.

Déjà des réalisations concrétisent cette solidarité vivante : maternité, banque de céréales, magasin de stockage, moulin à mil, magasin coopératif de produits de base, création de puits, installation d'une poste, aménagement de jardins botaniques, alphabétisation, élevage.

ALGERIE

CHADLI BENDJIDIDE,
Président de la République Algérienne, en visite officielle en France du 8 au 10 novembre 1983

C'est la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante qu'un Président algérien effectue une visite officielle en France.

Cette visite, tout en prenant une dimension d'espoir tout à fait exceptionnelle, d'une volonté sincère de tourner la page, permettant ainsi une meilleure coopération entre les deux pays (déjà bien engagée depuis le 10 mai 81 par la signature de plusieurs contrats au profit des deux peuples). D'autre part cette visite symbolise également la volonté et l'espoir de voir un jour surmonter les problèmes relatifs à la dignité, l'insécurité et garantir le respect des droits légitimes des immigrés.

Une fois de plus et contrairement à certains détracteurs, la preuve a été faite par la communauté algérienne en France à l'attachement au pays d'origine. Pour la première fois, ils ont pu voir enfin leur drapeau flotter sur les Champs Élysées. Alors que les différents gouvernements de droite ont toujours refusé de s'engager dans la voie d'une coopération étroite avec Alger. Décidément aujourd'hui, avec le gouvernement d'Union de la Gauche française, une ère nouvelle est en train de s'ouvrir dans les relations entre la France et l'Algérie, qui verra se développer des rapports nouveaux pour le bien des deux peuples.

Tribune n° 119 · Décembre 1983 · Imprimerie Lensoise, 62300 LENS · N° C.P. 1975 D 73 · Directeur de publication : Marius APOSTOLO · Secrétaire de rédaction et maquette : Brigitte GUNALP · Rédaction, Administration : 263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL · Cedex, Tél. 851.80.00 · Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

TURQUIE

TURKIYEDE SEÇIM OYUNLARI

Geçtiğimiz 6 Kasım günü türkiyede halk sandık başına çağırıldı. « izinli » üç partinin adayları arasından seçme yapmaya zorlandı. Bu üç partinin üçüde, MDP, ANAVATAN PARTİSİ, HP Cuntanın onayından geçmiş ona garanti vermiş partilerdi. İşçi sınıfının, emekçi halkın çıkarlarını savunacak tüm partiler yasaklı olduğu gibi, AP'nin devamı DOĞRU YOL Partisi, ve CHP'nin devamı sayılabilecek SODEP gibi partilerede seçim yasağı konmuştu.

Tüm seçim kampanyası boyunca Cunta Evrenin ağzından bu üç « izinli » partiden MDP'yi desteklediğini açıkça belirtti. Fakat MDP seçimlerde en az oy alarak yenilgiye uğradı. Kendisini sol parti görünümü veren HP seçimlerde ikinci sırayı aldı. Bu partinin lideri CALP Cuntanın başbakanı Ulusu'nun en gözde danışmanıdır. Halkın Cuntaya karşı tutumundan istifade eden ANAVATAN PARTİSİ ise seçimleri kazanmıştır. Bu partinin lideri Turgut ÖZALP ise cuntanın başbakan yardımcılığını yapmıştır. Bu partide cuntanın partisidir.

Seçimlerde cuntanın tercihi MDP'nin en az oy alması cuntanın amacına ulaşamadığının bir göstergesidir.

Türkiyede işçi sınıfının Sendikal, Politik örgütlerinin yasaklı olduğu, demokratik kuruluşların yöneticilerinin hala yargılandığı, onbinlerce ilerici ve demokratın zindanlara doldurulduğu bir ortamda yapılan bu seçimlerde ilan edilen sonuçlara göre, 1,5 Milyon insan sol partilerin çağırılarıyla geçersiz oy kullanmış ve 2 Milyona yakın kişi ise tüm baskılara rağmen sandık başına gitmemiştir. Ayrıca yurt dışındaki işçilerde içinde olmak üzere 5 Milyon insana oy hakkı tanınmamıştır. Tüm bunlar bu seçimlerin halkın gerçek iradesini yansıtmadığının ve cuntanın bu seçimlerde yenik düştüğünün bir göstergesidir.

Tüm dünya kamu oyu önünde izole olan cunta bu seçimlerle demokrasiye geçeceğini kanıtlamaya çalışıyordu. Fakat değişen bir şey yortur. ANAVATAN PARTİSİ'nin seçimleri kazanmasıyla cunta sivil elbise giymiştir. Bu seçimler anti-demokratik ve anayasa dışıdır.

TÜRKİYEDE BARIŞ DERNEĞİ YÖNETICILERINE AĞIR CEZA

Cuntaya demokrasiye geçiyoruz yaygarasıyla yaptığı sahte seçimlerin hemen ardından, Barış Derneği yöneticilerine ağır cezalara çarptırarak bu seçimlerin ne kadar geçersiz olduğunu bir defa daha ispatladı. Aralarında, Mahmut Dikerdem (Emekli büyük elçi), Erdal Atabek (Tabibler odası başkanı), Nedim Tarhan (Köy-Koop başkanı Eski CHP milletvekili)'ninde olduğu 16 kişi 8 yıl ağır hapse ve aralarında Orhan Apaydın'ın da bulunduğu 5 kişi 5 er yıl ağır hapse mahkum edildi.

Cunta bu davayla barışı mahkum etti. Bu dava cuntanın demokrasi oyunlarının iç yüzünü bir defa daha ortaya koydu.